

VOS FINANCES

Mauvais rendement, des conseillers et des marchés

31 octobre 2015 | Gérard Bérubé | Finances personnelles

Petite chronique sur les rendements. D'abord celui du travail des conseillers, 37 % d'entre eux ayant échoué à un test de compétence et de conformité à l'aveugle. Puis celui des marchés, la performance médiane d'un portefeuille équilibré type n'étant plus que de 1,6 % après neuf mois en 2015.

L'image frappe. « *Imaginez un instant ce qui arriverait si 37 % des médecins ne répondaient pas aux normes de leur profession, prescrivaient des médicaments sans examiner les patients comme il se doit dans 30 % des cas ou effectuaient la mauvaise opération une fois sur sept.* » Dans son bulletin d'octobre, la Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR Canada) revient sur les résultats d'un exercice d'évaluation mystère mené auprès d'une centaine de sociétés de placements par une entreprise de marketing mandatée par trois organismes canadiens de réglementation en valeurs mobilières.

D'entrée de jeu, FAIR met en garde contre la portée limitée de la méthodologie et subjective de l'expérience, quoique l'étendue de l'exercice soit notoire. Aucun enregistrement caché n'ayant été fait, les organismes de réglementation ont dû se fier aux témoignages et aux impressions des évaluateurs après coup dans l'analyse des résultats. En outre, il ne s'agissait que de rencontres préliminaires. Aucun compte n'a été ouvert et aucun produit de placement n'a été acheté. L'ensemble du processus de vente n'était donc pas couvert.

Ces bémols étant, il ressort que :

« **L'étude** a permis de conclure que seulement 63 % des conseillers avaient répondu aux attentes en matière de réglementation ou les avaient dépassées, ce qui signifie que 37 % ont échoué à cet égard » ;

« **Les conseillers** ont formulé des recommandations d'achat de produits précis dans environ le quart des rencontres, mais près de 30 % de ces recommandations ont été faites sans que le conseiller ait suffisamment de renseignements sur la situation financière, les objectifs de placement et la tolérance au risque du client potentiel [...]. Dans un nombre semblable de cas, le conseiller n'a pas divulgué tous les coûts associés au fait d'acheter ou de détenir le placement recommandé » ;

« **Les organismes** de réglementation ont estimé que 14 % des recommandations étaient contre-indiquées. Cela représente une recommandation sur sept. »

Les neuf premiers mois de 2015 ont été plutôt difficiles pour les investisseurs, avec un troisième trimestre particulièrement négatif. En fait, seul le fort repli du dollar canadien face à sa contrepartie américaine permet à certains d'entre eux, soit ceux disposant d'avoirs libellés en devises américaines non couverts pour éliminer le risque de change, d'afficher un rendement digne de ce nom depuis le début de l'année.

Dans son point de vue économique, l'analyste du Mouvement Desjardins Mathieu D'Anjou rappelle qu'après un premier semestre relativement stable, l'indice S&P 500 de la Bourse de New York a reculé de 6,9 % au troisième trimestre pour inscrire sa pire performance depuis l'été 2011. Au Canada, le repli du S&P/TSX a été plus prononcé, à 8,6 %, imitant ainsi la contre-performance des bourses européennes, japonaise et des pays émergents. Et alors que le plongeon trimestriel atteignait les 30 % en Chine. À l'exception de celui de la France, l'indice boursier baromètre de tous les grands marchés est en recul après neuf mois cette année, et la performance plutôt faible et contrastée des titres obligataires n'a apporté aucun baume.

Du côté des régimes de retraite, la firme de services-conseils Morneau Shepell évoque également un troisième trimestre difficile, les gestionnaires de fonds diversifiés composant son univers ayant comptabilisé un rendement médian de -2,9 %, un recul similaire à l'indice de référence. Après neuf mois en 2015, ce rendement médian n'est plus que de 1,6 %. Morneau a ajouté que la situation financière des caisses de retraite selon l'approche de solvabilité s'est détériorée de 6 points de pourcentage depuis le début de l'année en raison de la mauvaise performance des marchés et de la baisse des taux d'intérêt utilisés pour calculer le passif actuariel.

Quant au reste de l'année, octobre a permis un retour en territoire positif. Aussi, dans la mesure où « *il faut s'attendre à ce que les taux d'intérêt demeurent très bas pour plusieurs trimestres, sinon plusieurs années* », le niveau actuel des ratios cours-bénéfices, plutôt élevé, se justifie, croit Mathieu D'Anjou.

Mais d'ici à la fin de 2015, il ne resterait qu'une poussée de 1 % à attendre du côté du S&P 500, de 5 % pour l'indice baromètre de la Bourse de Toronto, selon les cibles de fin d'année de l'analyste (soit respectivement 2100 et 14 200 points).